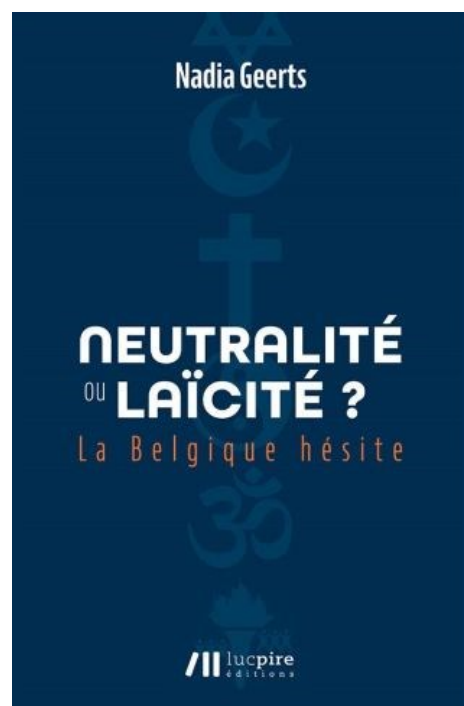

Gérard DELFAU

La Laïcité française au miroir de la neutralité belge: Nadia Geerts, Neutralité ou Laïcité ? La Belgique hésite

Il existe deux lectures possibles du livre passionnant et si actuel de Nadia Geerts, *Neutralité ou Laïcité ? La Belgique hésite*¹. La première, illustrée par l'article de *Marianne*², nous permet de voir comment cette militante féministe belge, à cheval sur deux cultures, raconte à ses compatriotes l'histoire de la sécularisation des lois de leur pays et la mise en place progressive de la neutralité des institutions, depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Le titre qu'elle a choisi en résume l'enjeu. Il montre comment la Belgique s'est arrêtée à mi-chemin et hésite encore entre le multiculturalisme anglo-saxon et la Laïcité à la française. D'où l'objectif de cet ouvrage: défendre l'idée d'une révision de la Constitution pour clarifier la situation. Plus précisément, Nadia Geerts souhaite que soit affinée et précisée la notion de Neutralité qui, telle quelle, se révèle aujourd'hui impuissante à définir une position homogène, dès lors que coexistent, entre autres, le financement des cultes et l'acceptation des signes convictionnels dans la Fonction publique avec l'affirmation de l'impartialité de l'État. Ainsi la Belgique, qui nous a précédés sur le chemin difficile de la Fin de vie, ne parvient pas à passer de la Neutralité à la Séparation, s'agissant du rapport de l'État à la religion. De surcroît, la Laïcité « à la belge » est à l'heure actuelle préemptée par la catégorie officielle des Libres penseurs, athées et agnostiques, qui se veulent anticléricaux, et ont parfois tendance à pencher vers une attitude antireligieuse. C'est là qu'on mesure le caractère unique au monde de notre conception de la Laïcité, qui ne se confond ni avec l'irréligion, ni avec un régime concordataire ou d'« accommodements raisonnables », ni avec une philosophie ou religion d'État. Et cette comparaison entre nos deux nations, dont les sociétés sont si proches, est en soi révélatrice de ce que nous sommes réellement.

Mais, la deuxième lecture nous concerne plus directement encore. D'abord, parce que l'auteure fait un va-et-vient permanent entre notre histoire et celle de la Belgique, depuis 1789, pointant analogies et différences. Mais surtout, chemin faisant, elle nous place face à nos contradictions, à nos hésitations, à notre embarras devant les défis que nous lance l'islam politique dans la vie courante : dans le fonctionnement de la Fonction



¹ Éditions Luc Pire, 142 pages, 2022, Belgique.

² 27-09-2022.



publique et à l'école, avec ce « fichu voile³ », mais aussi dans les prescriptions concernant l'abattage rituel des animaux, sans parler des régimes dérogatoires des cultes qui subsistent en Alsace-Moselle et en Guyane. À partir de Bruxelles, elle nous tend un miroir impitoyable, qui reflète fidèlement tout ce qu'il y a d'inachevé dans nos institutions et dans notre pratique quotidienne, au regard de l'idéal laïque. Il y a, de ce point de vue, un développement savoureux, intitulé : « Neutralité d'apparence : réponse à quelques objections fréquentes »⁴, où elle démonte les fausses « bonnes raisons » que nous nous donnons trop souvent pour ne pas affronter la signification du « voile islamique » et le problème du port de signes religieux dans la Fonction publique, à l'université, ou même à l'école, malgré la loi de 2004. Merci Nadia pour cette mise au clair salutaire. Et pour ce rappel à l'ordre.

Gérard Delfau

12 janvier 2023

³ Cf. son livre remarquable : *Et toujours ce Fichu Voile !* Éditions Luc Pire, 2021.

⁴ Op. cit. *Neutralité ou Laïcité?* p.113-117.

